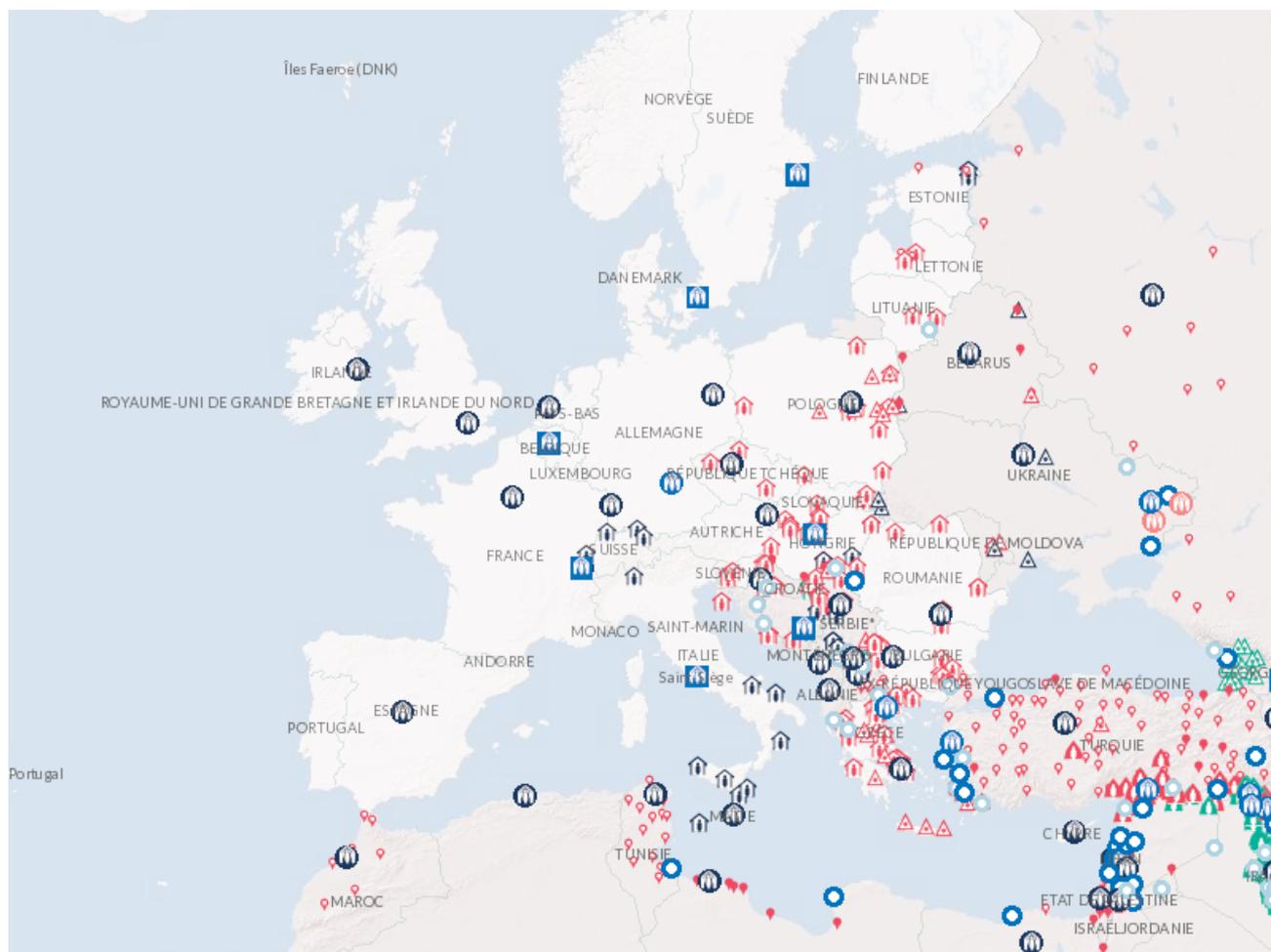
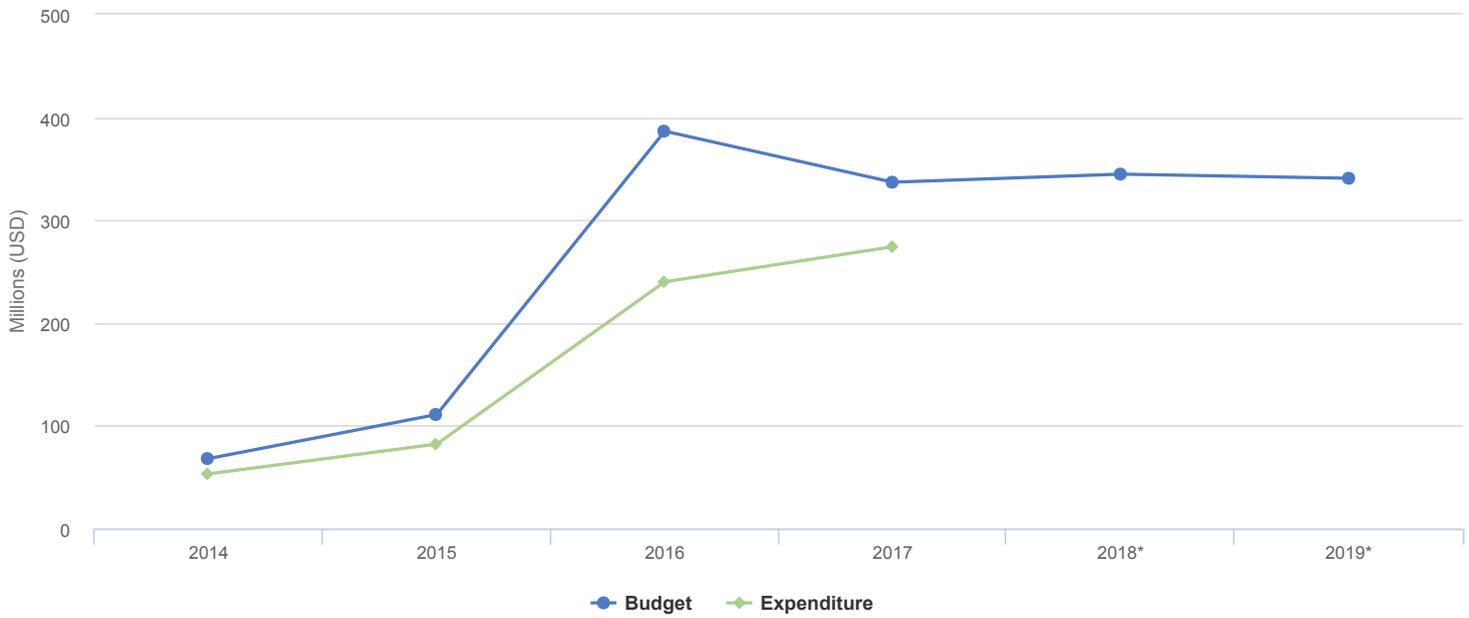


## Subregion: Northern, Western, Central and Southern Europe

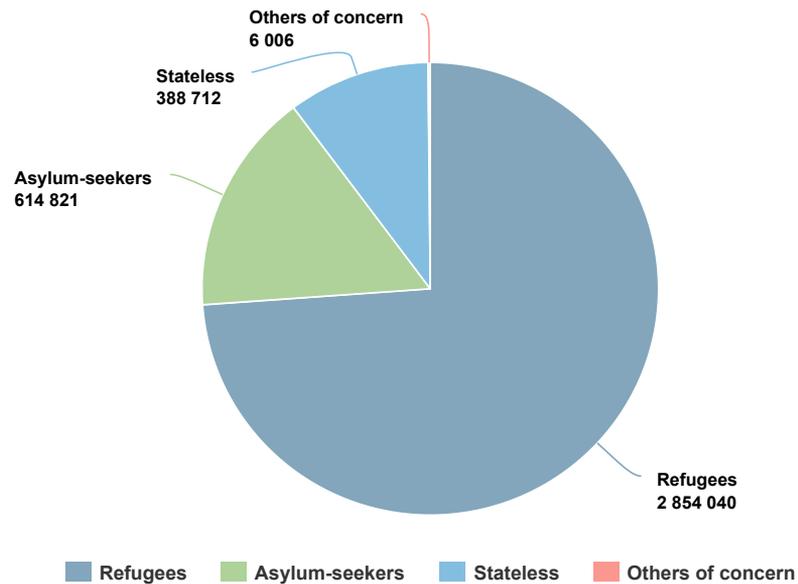
| Albanie | Allemagne | Andorre | Autriche | Belgique | Bulgarie | Croatie | Chypre | Danemark | Espagne | Estonie | Finlande | France | Grèce |  
 Saint-Siège | Hongrie | Irlande | Islande | Italie | Lettonie | Liechtenstein | Lituanie | Luxembourg | Malte | Monaco | Norvège | Pays-Bas | Pologne |  
 Portugal | République tchèque | Roumanie | Royaume-Uni | Saint-Marin | Slovaquie | Slovénie | Suède | Suisse |



## Budgets and Expenditure in Subregion Northern, Western, Central and Southern Europe



## People of Concern - 2019 [projected]



## Environnement opérationnel

Fin 2018, la population relevant de la compétence du HCR en Europe devrait atteindre quelque 11,4 millions de personnes, car des réfugiés et des migrants continuent de traverser la mer Méditerranée, quoique en plus petit nombre. Entre janvier et juillet, les arrivées en Europe via la Grèce, l'Espagne et l'Italie ont diminué de 41 pour cent par rapport à l'année précédente. Si les nouvelles mesures ciblant les mouvements mixtes en Méditerranée centrale ont entraîné une réduction des arrivées en Italie, au cours des sept premiers mois de l'année 2018, le nombre de nouveaux arrivants en Espagne a augmenté de 130 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente.

Le HCR continuera d'aider les États de la sous-région à renforcer leurs procédures d'asile, y compris l'utilisation de procédures accélérées, à améliorer la qualité des conditions d'accueil, à consolider la réponse en faveur des personnes qui ont des besoins spécifiques, en particulier les mineurs isolés, et à assurer une approche cohérente et prévisible en matière de sauvetage en mer et de débarquement en Méditerranée. Le HCR continue également de plaider pour le développement des programmes de réinstallation et la création de voies d'accès complémentaires pour les personnes relevant de sa compétence.

## Réponse et mise en œuvre

En **Europe centrale**, pour contrer la montée de la xénophobie et l'augmentation des discriminations raciales, notamment à l'encontre des demandeurs d'asile et des réfugiés, le HCR entreprendra diverses activités de plaidoyer et de renforcement des capacités auprès de ses homologues gouvernementaux, ainsi que de la société civile, et encouragera les pays de la région à s'engager dans le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) et les Pactes mondiaux. Le HCR renforcera ses partenariats stratégiques avec la Commission européenne, le Bureau européen d'appui en matière d'asile/l'Agence de l'Union européenne pour l'asile, FRONTEX, la FRA, le Conseil de l'Europe, l'ODIHR-OSCE, l'OIM et d'autres acteurs de protection au niveau régional et national, notamment des autres agences du système des Nations Unies.

Le HCR s'efforcera d'assurer l'accès aux territoires et s'emploiera à promouvoir une gestion des frontières qui tienne compte des besoins de protection, ainsi que l'identification rapide des personnes nécessitant une protection internationale et des personnes ayant des besoins particuliers. L'organisation plaidera également pour un regroupement familial plus rapide au titre du Règlement de Dublin. Elle continuera d'offrir son soutien aux gouvernements au travers d'efforts de plaidoyer et de formation visant à accroître la capacité et la qualité des systèmes nationaux d'accueil et de détermination du statut de réfugié. Le HCR recommandera également de mettre en place des mécanismes destinés à identifier et à soutenir les réfugiés ayant des besoins particuliers, notamment les mineurs isolés, les femmes et les filles, les victimes de la torture et de la traite, les LGBTI et les victimes de violences sexuelles et de genre.

En **Europe du Nord**, dans le cadre du projet pilote de l'organisation pour la planification pluriannuelle et de partenariats multiples, le HCR a élaboré, avec des partenaires et les (nouveaux) acteurs concernés, une stratégie à cinq ans centrée sur : l'accès au territoire ; la simplification et l'amélioration des procédures d'asile, y compris au niveau de l'accueil ; des procédures adaptées aux besoins des enfants ; l'élimination de l'apatridie ; et l'appui à des solutions au-delà de l'Europe, notamment par des financements, la réinstallation et des voies d'accès légales. La mise en œuvre du plan conjoint est en cours, avec une excellente participation des intervenants extérieurs, en particulier dans le domaine de l'intégration.

En **Europe du Sud**, le HCR continue de travailler en étroite collaboration avec les autorités pour améliorer la capacité d'accueil de première ligne, y compris aux points de débarquement ; renforcer l'identification et l'orientation des personnes qui ont des besoins particuliers ; et élaborer des méthodologies de travail pratiques, adaptées au contexte des mouvements mixtes et secondaires. Le HCR et l'OIM ont présenté une proposition conjointe pour un mécanisme de débarquement régional, invitant tous les États membres de l'Union européenne à mettre en place des dispositifs de débarquement des personnes secourues en mer Méditerranée et à soutenir les États membres de l'UE qui reçoivent un nombre disproportionné de demandes d'asile. Simultanément, ces mesures assureront l'accès des demandeurs d'asile débarqués dans des pays de l'UE à des procédures d'asile équitables et efficaces. En raison de l'augmentation des arrivées par mer et du vif intérêt du gouvernement pour une collaboration visant à remédier aux lacunes existantes, le HCR renforce son engagement opérationnel en Espagne afin d'offrir un soutien adéquat. Le HCR continuera de jouer un rôle de facilitateur pour l'intégration des réfugiés dans la sous-région et s'impliquera dans la mise en œuvre de plans d'intégration nationaux en Italie et à Malte.

En **Europe de l'Ouest**, le HCR poursuivra ses efforts pour assurer l'accès à l'asile grâce à une capacité de surveillance et de collecte des données renforcée et systématisée, ainsi que par des interventions au sujet de l'évolution des législations nationales et au travers d'un engagement judiciaire stratégique. L'organisation offrira également une expertise technique et des formations ; elle travaillera en outre en coordination avec les autorités et les partenaires pour prévenir et répondre aux violences sexuelles et de genre et aux autres risques de protection dans les centres d'accueil, ainsi que pour garantir la protection effective des mineurs isolés.

Le plaidoyer du HCR visera à promouvoir l'accès en toute sécurité au territoire et à des procédures d'asile équitables et efficaces, l'intégration des réfugiés et d'autres solutions durables. Les approches de parrainage communautaire ont engendré une dynamique positive, notamment dans le cadre des activités de l'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés, avec la mise en place d'un programme pilote au Royaume-Uni et des engagements concernant la mise à l'essai ou la mise en œuvre de programmes dans d'autres pays.

## 2019 Budget for Northern, Western, Central and Southern Europe | USD

Operation	Pillar 1 Refugee programme	Pillar 2 Stateless programme	Pillar 3 Reintegration projects	Pillar 4 IDP projects	Total
Belgium Regional Office	19,958,002	833,082	0	0	20,791,084
France	3,267,677	213,710	0	0	3,481,387
Germany	2,314,803	34,393	0	0	2,349,195
Greece	246,581,093	30,000	0	0	246,611,093
Hungary Regional Office	13,746,688	467,633	255,925	0	14,470,245
Italy Regional Office	30,875,600	135,927	0	0	31,011,527
Sweden Regional Office	5,028,452	434,803	0	0	5,463,255
United Kingdom	2,109,766	569,163	0	0	2,678,929
Regional activities	13,669,037	194,616	0	0	13,863,653
<b>Total</b>	<b>337,551,118</b>	<b>2,913,325</b>	<b>255,925</b>	<b>0</b>	<b>340,720,367</b>